



10 rue de la Mairie 45450 INGRANNES Tel : 02 38 57 13 08 mairie.ingrannes@wanadoo.fr

INGRANNES le 31 mai 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrannes le :

9 juin 2023 à 19h30

ORDRE DU JOUR:

- ◆ DELIBERATIONS:
- Approbation du compte rendu de conseil précédent
- Election du secrétaire de séance
- Décision Modificative budget de la commune
- Convention d'adhésion au GIP RECIA
- Dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité
- Convention de portage dans le cadre du transfert de compétences eau et assainissement
- ELECTIONS SENATORIALES: élections des délégués et des suppléants
- **◆** QUESTIONS DIVERSES

Le Maire, Éric POILANE

